

man in the right place », on le délégua à Londres avec une mission placée sous la direction du président du Congrès de Gerlache. C'est d'ici qu'il écrivit le 19-2-1831 une lettre fort intéressante à Charles Mathias Simons, également membre du Congrès, lettre dont nous reproduisons les parties essentielles :

« Monsieur, à notre arrivée en cette ville, il y avait fureur contre les Belges. La diplomatie, les journaux, toute la nation anglaise étaient prévenus en faveur de nos adversaires (les Hollandais). Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour changer cet état de choses ; nous y sommes parvenus, et aujourd'hui le ministère anglais est disposé à faire en notre faveur tout ce qu'il pourra. Les autres diplomates, surtout le diplomate français, ne paraissent pas animés du même esprit ; ce dernier surtout poussait, il y a peu de jours, à un partage, par suite duquel la Prusse aurait eu le Limbourg, Liège et Luxembourg ; la France, Namur, le Hainaut et la Flandre occidentale, et la Hollande tout le reste. Si les exaltés de Bruxelles continuent, ce sera là le résultat de leurs efforts, ou une conflagration générale, dont il est impossible de calculer les suites. Demain, la conférence prononcera sur nos réclamations. Si tous les membres ne tombent pas d'accord, on pense que l'Angleterre se prononcera pour nous et que la conférence se dissoudra ; peut-être, pour obtenir l'unanimité, n'accueillera-t-on pour le moment qu'une partie de nos réclamations, en abandonnant le reste à des négociations ultérieures.

» La question du Luxembourg restera toujours résolue en notre faveur, pourvu que le prince de Saxe-Cobourg devienne notre roi. Il n'est et il n'a jamais été question d'échanger cette province contre la totalité ou une partie du Limbourg ; ce qu'on a dit et écrit à cet égard, n'est que l'opinion de gens qui interprètent tout en mal ; on ne demande qu'une indemnité pécuniaire et tout au plus le sacrifice de quelques prétentions sur des enclaves du Brabant septentrional. C'est ainsi que la chose m'a été expliquée par lord Holland, qui est intimement convaincu que cette question est résolue. On la met aujourd'hui de côté, pour calmer les inquiétudes des esprits timoureux (sic !) du congrès ; mais le prince jugera de maintenir l'intégrité du territoire, et il se chargera de terminer ces négociations... » (34)

En rentrant à Arlon, Thorn dut y constater certains changements. En effet, le Protocole de Londres refusant le Luxembourg à la Belgique, puis l'échec de l'élection du duc de Nemours comme roi des Belges, n'avaient pas peu contribué à causer un revirement dans l'opinion de la population du Grand-Duché ; aussi bon nombre de fonctionnaires qui avaient pris fait et cause pour la révolution, décidèrent-ils de rentrer au bercail.

L'attitude de J.-B. Thorn en faveur des Nassau fit croire au duc Bernard de Saxe-Weimar (depuis le 5-3-1831 Gouverneur général du Grand-Duché) qu'il y aurait peut-être des chances de faire revenir le gouverneur d'Arlon à des sentiments légitimistes, en tirant profit de son faible pour le beau sexe et de sa situation financière embrouillée \*).

---

\*) Bien que Thorn fût aisé depuis sa naissance et qu'il eût gagné beaucoup d'argent, il outrepassa sensiblement ses moyens en acquérant successivement les châteaux et manoirs de Schoenfels, Hollenfels, Munsbach et Reckange (34bis).